

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. 12 fr.
Six mois. 23.
Un an. 44.

L'abonnement continue sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France
Trois mois. 14 fr.
Six mois. 27.
Un an. 51.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 18 JUN 1872

BOURSE DE PARIS DU 18 JUN

Table with 2 columns: Price and Value. Includes entries like 3 0/0, 4 1/2, 5 0/0.

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

BULLETIN QUOTIDIEN

L'Assemblée nationale a voté hier l'article 42 de la loi militaire dont un paragraphe autorise le renvoi après six mois des jeunes gens instruits. Le scrutin a donné 347 voix pour et 238 contre.

Nos correspondances d'Allemagne nous entretiennent de la persécution qui sévit en ce moment dans ce pays contre les doctrines catholiques. Après Sadowa, quand il s'agissait de calmer les craintes des catholiques du midi de l'Allemagne, la Prusse protestante affecta un grand respect pour le sentiment catholique de ses sujets et de ses voisins.

Elle créa un aumônier général de l'armée pour les soldats de cette confession, avec le titre d'évêque, et s'adressa à Rome pour obtenir un bref du Pape instituant cette dignité. Les termes de ce bref, que la Cour de Berlin reçut alors avec respect, semblent sonner très mal à ses oreilles, depuis que le roi Guillaume est devenu empereur.

Le Pape disait : « Par notre propre décision et notre autorité apostolique, nous instituons, conformément aux désirs de Sa Majesté le roi de Prusse, etc. » Plus loin, il était dit que cet évêque, curé de l'armée, résiderait à Berlin, qu'il aurait une pension du gouvernement en rapport avec sa dignité et ainsi de suite. Le dignitaire actuel est Mgr Namzanosowski. Le gouvernement a permis dernièrement aux vieux catholiques de Cologne de célébrer leur service religieux dans l'église de Saint-Pantaléon.

Comme cette église est destinée au service catholique de la garnison, l'évêque de l'armée prescrivit à l'aumônier, l'abbé Lunnemann, de s'abstenir d'y officier désormais.

Le ministre de la guerre, traitant Mgr Namzanosowski, comme un simple employé subalterne, lui adressa une lettre de blâme et ordonna, par télégramme, de célébrer la Saint-Sacrifice, le dimanche suivant, dans l'église St-Pantaléon; il ajoutait perfidement, sans s'expliquer, que les faits étaient à la connaissance de l'évêque.

M. Lunnemann obéit au ministre et fut suspendu par son évêque, de ses fonctions sacerdotales. Mgr Namzanosowski s'adressa à Rome et obtint de Pie IX, l'approbation complète de sa conduite. Les circonstances ont déterminé de grands orages et sont devenues le principal thème de tous les journaux d'Allemagne. Enfin, un ordre émané directement du cabinet de l'Empereur a suspendu Mgr Namzanosowski de ses fonctions, et le prive de son traitement.

La loi qui doit décider du sort des Jésuites et de tous les couvents va être présentée, le 18 du mois, au Reichstag. D'après le premier projet, quiconque obéit à une autorité autre que celle de l'Empereur d'Allemagne, perd sa nationalité et ses droits de citoyen allemand; mais, on s'aperçut qu'on allait proscrire ainsi tous les catholiques de l'Empire. On se résigna alors à ne viser que les couvents et les congrégations religieuses; finalement, on modifia même ce second projet. Le gouvernement se contenta de faire assigner par la police des résidences fixes aux Jésuites et aux autres religieux, avec défense de se déplacer ou de voyager sans une permission administrative.

Cet internement, pratiqué largement en Russie, ne suffit point à satisfaire les journaux protestants d'Allemagne; ils regrettent que la Prusse ne possède pas une île déserte en Amérique ou en Autriche pour y parquer tous les moines.

Ceci nous rappelle certain grand maître de l'ordre Teutonique, Conrad de Wallenrod, qui voulut faire prendre tous les prêtres; il n'en eut volontiers laissé qu'un seul par district pour lire la messe aux fidèles, et encore celui-là même eut été enfermé dans une tour, s'il se fût avisé de sortir de son église. Les journaux protestants énumèrent avec complaisance les biens des couvents, sans même oublier les petits jardins des pères Capucins, et ils calculent le profit que ferait le gouvernement en les confisquant.

Un journal polonais du duché de Posen conseille ironiquement au gouvernement d'employer contre les Jésuites un moyen dont les Allemands, avant Charlemagne, se servaient contre les prisonniers de guerre; on arrachait à ceux-ci la peau de la plante des pieds et on plaçait entre cette peau et la chair du crin haché; on empêcherait sûrement ainsi les Jésuites de marcher.

Ce serait un procédé à la fois très-germanique et très-économique, car on épargnerait les frais de surveillance de police. — A. R.

La crise provoquée par les dernières vivacités de M. Thiers est peut-être aujourd'hui assez éloignée pour que nous en puissions apprécier les conséquences. Et ce qui nous frappe le plus, c'est qu'en fait de conséquences, elle n'en ait produit aucune, du moins pour le moment.

La presse s'est d'abord unanimement récriée. Tous les journaux indépendants ont reconnu que M. Thiers, avait, cette fois, favorisé le plaisir de la révolte pour la révolte elle-même; puisqu'à l'instant même où il provoquait la Chambre, il savait que cette chambre était résolue à voter avec lui. Sous l'empire de la même conviction, chaque groupe de l'Assemblée s'est réuni pour en finir, une bonne fois, avec les caprices du chef du pouvoir; chacun a suggéré son moyen. La gauche a demandé un vice-président de la République; la droite, une commission de gouvernement; le centre droit, un remaniement ministériel. Et après s'être ainsi bruyamment armés

en guerre, tous les partis sont rentrés chez eux, en murmurant pour la vingtième fois : Il n'y a rien à faire. Si nous échouons dans notre levée de boucliers, le chef du pouvoir en viendra que plus embarrassant; et si nous triomphons, nous serons toujours embarrassés de notre victoire, car nous n'avons personne à mettre à la place de M. Thiers.

Voilà donc le grand mot : nous n'avons personne. Pour se faire obéir de la France, il faut donc à tout prix avoir quelqu'un. Quelqu'un, c'est une individualité qui fascine l'imagination des masses, alors même qu'elle ne satisfait pas la raison. M. Thiers répond à ce type, et cela suffit pour que la nation le laisse aussi maître de ses destinées que s'il s'appelait Napoléon. Et tant qu'il n'apparaîtra pas à l'horizon une nouvelle figure susceptible d'émouvoir la fibre populaire, M. Thiers peut dormir en paix.

Tels sont les vrais enseignements de la semaine écoulée. Ils nous ont révélé l'impuissance où est la chambre de retirer le pouvoir exécutif à son mandataire et de l'exercer directement. En France, une assemblée délibérante est incapable de parer à une crise de gouvernement. Elle est bien la chair et le sang de la nation, mais pour transmettre sa substance à la vie publique, il lui faut le concours d'un organe vital indépendant, ayant sa force propre. Et chaque fois qu'une chambre a tenté d'exercer directement le pouvoir exécutif par un délégué immédiat, le premier soin de ce délégué a été d'acquiescer une puissance personnelle, et de détrôner son mandat. Et la nation encourage si bien l'usurpateur que le corps législatif ne se sent plus la force de retirer à son mandataire le pouvoir exécutif dont il a investi.

Il y a dans ce phénomène une bien étonnante leçon monarchique. Sans doute, ces grandes individualités qui, par la fascination de leurs qualités personnelles, s'affranchissent si aisément de la tutelle parlementaire, répètent bien mieux au type de César que celui du roi. Mais le césarisme n'est que la fausse monnaie de la monarchie.

Le prestige de la royauté repose sur deux sentiments : le sentiment du droit (l'hérédité) et celui de la force (la personnalité dans le gouvernement.) En supprimant la monarchie, nous avons anéanti l'idée du droit, mais nous n'avons pas pour cela éteint dans la nation le goût de la force. Ce goût semble, au contraire, avoir grandi au sein des masses. Elles ont exigé de leurs nouveaux souverains les facultés du génie qui devaient, en quelque sorte, compenser à leurs yeux, le prestige évanoui de la naissance. En sorte que, du vieil esprit monarchique, il ne nous est resté que le goût de la force dépourvu du sentiment du droit. La force sans le droit, telle a été l'origine du Césarisme. Le Césarisme est en France comme le revenant de la monarchie. Il la rappelle à nos yeux comme une roche écroulée par la tempête serapelle ensuite aux yeux du spectateur par l'abîme qu'elle a laissé à sa place.

On dit que l'ombre des victimes d'un assassinat reparait parfois à l'assassin avec un visage irrité. La monarchie dé-

truite nous a légué le césarisme comme son ombre vengeresse. Car il y a dans le césarisme tous les traits de la monarchie des mauvais temps; égoïsme et licence, astuce et brutalité. Au lieu de s'évanouir par l'effet de nos violences, le type du roi a grandi, en quelque sorte, sous nos coups, et l'on peut dire de lui ce qu'on disait du duc de Guise massacré : Il est plus grand mort que vivant.

Qu'on y regarde de près, c'est le besoin d'un roi qui fait la force de M. Thiers et la faiblesse de la chambre.

HENRI DELPECH.

Une lettre politique

La lettre suivante est publiée par le Journal des Débats :

Monsieur, L'année dernière, presque à pareille époque, jetai un rapide coup d'œil sur l'état de nos affaires publiques, je vous avouais que j'avais peine à me défendre d'un peu de tristesse dans le présent et de beaucoup d'appréhensions pour l'avenir. Ma tristesse et mes appréhensions ne sont pas moindres aujourd'hui. Ne trouvez-vous pas, en effet, que cela donne à réfléchir de voir les candidats des opinions modérées échouer devant les électeurs juste au moment où M. Thiers, dont il s'agit de la politique, ne craint pas de jeter pour la seconde fois à la Chambre effarée la pensée de sa démission ? Quoi ! la France, aurait-elle, à si courte échéance, la perspective effrayante de se réveiller un beau matin dominée par les radicaux, et du même coup abandonnée par le chef éminent que, pleine de confiance dans son patriotisme et ses lumières, elle a naguère placé à sa tête ?

En des temps ordinaires, d'aussi terribles éventualités, qui troubleront fort tous les esprits, ne tarderaient pas à être résolument portées à la tribune. Mais telle est l'étrangeté du régime sous lequel nous vivons, que les hommes considérables engagés de leur personne dans la politique active risquent peut-être d'être taxés d'imprudence, s'ils osaient, les premiers, agiter publiquement les problèmes ardu qu'après tout ils ont pourtant je ne dis pas seulement la mission, mais j'ajouterais le devoir de résoudre lorsque l'instant sera venu. Voulez-vous permettre qu'à leur défaut je les aborde dans votre journal, monsieur le Directeur, avec cette même liberté d'esprit que vous avez déjà autorisée ? Aussi bien, je n'ai guère qu'à me répéter moi-même. « Il n'y a que des malintentionnés, vous écrivais-je alors, ou des gens à courte vue qui soient capables de méconnaître l'étroite solidarité qui, devant l'opinion publique, unit forcément le gouvernement actuel à l'Assemblée dont il émane... En politique, certains quarts d'heure sont à saisir qui ne se retrouveront plus jamais... Il y a un cri qui s'échappe unanimement des lèvres et qui résume tout : Nous ne nous sentons pas gouvernés. »

Depuis que ces lignes ont été écrites, deux choses sont devenues de plus en plus évidentes : d'un côté, les hommes qui ont toujours poussé à la dissolution de l'Assemblée, soit en s'efforçant de la discréditer moralement, soit en tâchant de la brouiller avec le chef de l'Etat, ont fait d'incontestables progrès, et, de l'autre, nous sommes de moins en moins gouvernés. Le règne de M. Thiers s'achève; celui de M. Gambetta s'annonce; voilà où nous en sommes. On croyait au triomphe acceptable de la République modérée, et l'on trouve devant soi le radicalisme victorieux.

Sans doute, pour éviter les abîmes vers lesquels nous nous sentons entraînés, il eût suffi, au début, d'un peu plus d'accord entre

les fractions de l'Assemblée capables de fournir les éléments d'un bon gouvernement; certes, notre avenir serait moins menaçant si une solidarité plus étroite s'était maintenue entre M. Thiers et tous les députés qui l'ont, à Bordeaux, porté au sommet du pouvoir; à coup sûr, nous ne serions pas, à l'heure présente, accumulés contre les principes si, plus confiant dans l'appui de ses anciens et de ses nouveaux amis, et mieux résolu à rompre au besoin avec d'irréconciliables adversaires, M. le Président de la République avait, en maintes occasions, montré plus de netteté dans son attitude et plus de décision dans sa conduite. Mais quoi ! l'expérience ne servira-t-elle jamais à rien ? La Providence nous en veut-elle à ce point de fermer longtemps encore les yeux d'un homme d'Etat aussi clairvoyant que M. Thiers, et d'aveugler à côté de lui tant de gens de rare mérite et de si bonne volonté, par les périls qui les environnent, qui les pressent chaque jour davantage, qui demain les accablent s'ils ne se dépêchent d'aviser tous ensemble au salut commun ?

On ne sort d'une position dangereuse qu'en se rendant compte de la façon dont on s'y est engagé. C'est pourquoi je voudrais examiner avec vous, monsieur le Directeur, ce qu'il faut penser des rapports établis jusqu'à ce jour entre l'Assemblée et M. Thiers. L'impartialité ne me coûtera guère; je me crois en état de parler équitablement, car je compte beaucoup d'amis parmi les hommes placés à la tête des groupes les plus divers de la Chambre, et je suis attaché à M. Thiers, non seulement par une sorte de tradition presque héréditaire, mais aussi par les liens d'une respectueuse sympathie, qui est elle-même de bien vieille date.

Si je saisis bien la pensée de ceux qui font une guerre acharnée à l'Assemblée, son premier crime serait d'être, en grande majorité, monarchique, et le second, de faire au chef de l'Etat une opposition presque systématique. Vraiment, si la Chambre est monarchique, voire même cléricale et bigote, comme ne manquent pas d'ajouter ceux qui se complaisent aux mots blessants, il est avoué qu'elle a débuté à Bordeaux par un acte de singulière impartialité quand elle a choisi M. Grévy pour président; et cette impartialité est devenue si conforme à sa politique et à ses goûts qu'elle n'a jamais cessé depuis de le porter au fauteuil avec une constante uniformité. Ce qui démontre, par parenthèse, qu'avec de la droiture et des égards, il y a moyen, même pour un républicain de la veille, de vivre en bon ménage avec ces royalistes que l'on dénonce pourtant comme si intolérants. Une autre preuve que la majorité, lorsqu'elle rencontre la modération unie à la fermeté, s'inquiète assez peu des tendances particulières et du passé des gens, c'est qu'elle a, par ses acclamations enthousiastes, installé pour ainsi dire au ministère M. Lefranc, par la seule raison qu'un jour il n'a pas hésité à proclamer du haut de la tribune, qu'à ses yeux la forme républicaine, si préférable qu'elle fût, ne devait pas être imposée de force à la nation. Sciez les votes de la Chambre; passez au crible les choix faits dans ses bureaux et pour ses commissions, vous verrez que, loin de repousser les républicains conciliants, elle s'ingénie à les mettre le plus qu'elle peut en relief comme autant de perles rares et de joyaux de très-haut prix. Disons le vrai; seuls, les démagogues furieux qui, le poing fermé et l'éclume à la bouche, viennent incessamment lui présenter comme un menaçant leur terrible idéal, rencontrent de sa part une réplique bien marquée.

La prétendue malveillance de la majorité de l'Assemblée à l'égard du président de la République est-elle mieux établie ? L'embarras, c'est ici, monsieur le Directeur, l'é-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 19 JUN 1872

LES

DEUX COURONNES D'ÉPINES

NOUVELLE

§ 1er

A déjeuner

Le déjeuner du Révérend Père est servi... Telle fut l'importante nouvelle que vint annoncer, avec l'aplomb d'une personne qui s'attend à être bien reçue, la vieille gouvernante, dona Margarita.

Aussi demeura-t-elle toute déconcertée quand le digne père don Mathieu Cardoso, au lieu de se lever et d'aller s'asseoir à table, fit signe de la main qu'on cessât de l'interrompre et reprit le travail qui le préoccupait depuis le matin et le retenait en robe de chambre devant son bureau.

La physionomie de la vieille exprima clairement la mauvaise humeur. Néan-

moins, après un moment d'hésitation, elle sortit sur la pointe des pieds, remettant à plus tard ses remontrances au Révérend Père jésuite, sur les inconvénients de ne point déjeuner à l'heure habituelle.

La tête appuyée sur la main gauche et la droite munie d'une plume, le prêtre faisait de cette main droite les gestes que l'on emploie dans les collèges pour scander les vers latins. De temps à autre, il interrompait ses gestes pour écrire quelques mots; et puis il raturait ces mots et puis il se remettait à scander; et puis il écrivait de nouveau. Une pareille agitation dura près d'un quart d'heure.

A la fin, il poussa le plus joyeux cri de triomphe qu'il jamais poussé poète au bout de son œuvre. A ce cri, dona Margarita, moitié aigre, moitié agréable, accourut dire d'un ton de reproche, où perçait néanmoins un air de satisfaction :

— Enfin le Révérend Père va déjeuner !

Au lieu de répondre, le Révérend Père qui se promenait encore rêvant à ses vers, s'arrêta dans sa marche, et alla faire une correction aux papiers laissés sur son bureau.

— Le chocolat de Votre Révérence ne sera plus mangeable, il ne le sera certainement plus.

Mais le jésuite se reprochait encore un hexamètre mal construit, et il ne pou-

vait se résoudre à quitter ce fer rouge sans y avoir donné le dernier coup de marteau qui devait en parfaire la façon.

Enfin il le donna, ce glorieux et inespéré coup, et il rejeta le papier en s'écriant : Fini ! je n'y veux plus toucher, car il ne reste plus rien à y faire. Fini ! fini !

— Votre Révérence va donc enfin déjeuner ?

Et déjà elle ouvrait la porte qui conduisait à la salle à manger, lorsqu'un jeune homme entra timidement. Il tenait à la main un vaste rouleau de taffetas qu'il déposa sur le bureau du Père.

— Ah ! ah ! vous voici donc enfin, mon jeune peintre ! Mieux vaut tard que jamais. Par les miracles de la croix, je ne comptais plus sur les bannières que je vous avais chargés de peindre pour la prochaine fête de St-Ignace de Loyola. Voyons-les donc ! Bien, bon, mon enfant ! Admirable ! Voici une tête de vierge sublime; ces contours sont pleins d'élégance et de pureté; au lieu de trois ducats, je vous en donne vingt. Et travaillez, jeune homme, car je suis connaisseur, et il y a là de l'avenir, ajouta-t-il en frappant de la main sur les bannières.

Le jeune homme, rouge de joie, écoutait avidement le vieux prêtre.

— Il faut travailler laborieusement, entendez-vous, et il ne faut pas vous borner aux travaux de l'atelier. Les langues latine et grecque vous sont indis-

pensables pour vous pénétrer des grands auteurs, et par dessus tout de la Bible; la Bible, où les peintres de notre époque puisent tous vos sujets de tableaux.

— Mon éducation n'est pas aussi négligée que pourrait le faire croire la pauvreté de mes vêtements. J'étais un peu de latin...

— Pardieu, je suis curieux d'éprouver votre savoir ! Voyons cela, interrompit le Père, enchanté de trouver quelqu'un à qui lire ses vers nouveaux; écoutez donc cette épithète et traduisez la moi en bon portugais.

— Je vais l'essayer, quoique je sois espagnol et encore peu familier avec votre langue.

— Asseyez-vous donc, et écoutez. — Le déjeuner de votre Révérence est servi, vint jeter dans l'entretien dona Margarita désespérée.

Le chanoine, sans même répondre, se mit à lire :

Naso elegis, Placcus lyricis, epigrammate Marcus
Hic jacet heros carmine Virgilius.
Ense simul calanque auxit tibi, Lydia, famam:
Usum nobilitatis Mars et Apollo munum.
Castellum fontem traxit modulante ad Iados
Et, Ganxis tollis obstupescit apertis.
Lydia mirata est quando aurea, carmina lucrum
Ingenit, hanc gazas ex oriente tulit.
Sic bene de patria meruit, dum fulminat ense,
At plus dum calamo bellata facta referit.
Hunc Ipsi, Gallis, Hispani vertere possunt.
Quilibet hunc vollet terra vocare suum.
Vertere fas, equare nefas: equabilis uis
Est sibi; par nemo, utemo secundus erit.

— Voici d'admirables vers hexamètres et pentamètres, pleins de concision, d'élégance, de justesse, de force, et toutefois dans le goût antique.

Le chanoine ne se sentait plus de joie.

— Et la traduction ?

— Elle est facile, donnez-moi seulement votre manuscrit : — « Ici repose le rival d'Ovide pour l'épigramme, d'Horace pour la poésie lyrique, de Martial pour l'épigramme, de Virgile pour les chants héroïques. Portugal, son glaive et sa plume ont augmenté ta gloire. Mars et Apollon illustrent à la fois sa main. Ses chants ont fait jaillir dans les Indes la fontaine du Parnasse; ses flèches ont épouvanté les rives du Gange. Le Portugal a tres-sailli d'admiration quand ce poète a rapporté de l'Orient les vers, nobles fruits de son génie, au lieu de rapporter de l'or. Aussi il a bien mérité de sa patrie en frappant de l'épée : il en a plus mérité encore en écrivant ses hauts faits. Les Italiens, les Français, les Espagnols ont traduit ses vers. Quel pays ne voudrait pas appeler son enfant un tel poète ? Il est permis de le traduire, mais il n'est pas permis de l'égaliser. Personne n'est son égal, et personne ne le deviendra. »

— Fort bien, mon enfant ! fort bien ! Et vous avez deviné pour qui j'ai composé cette épithète ?

— Pour Louis Camoëns.

— Oui... qui m'eût dit que ce pauvre moribond, aidé par moi, au lit de la mort, dans un hôpital, deviendrait la plus